



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2018 – 20h30 COMPTE-RENDU

### ORDRE DU JOUR

- BÂTIMENTS : Réhabilitation de la grange – Désignation des entreprises intervenantes
- FINANCES : Exécution des dépenses d'investissement 2018 au préalable du vote du budget
- FINANCES : Demande de subvention DETR pour l'aménagement des trottoirs rue Charles de Gaulle
- PERSONNEL : Modification du dispositif du RIFSEEP
- Informations diverses

**Présents :** Laïd AOUDJ, Régine BRICHET, Céline FOURREAU, Marie GAUTREAU, David LAGLEYZE, Jacques LEBRUN, Frédéric LEBRUN, Robert MARION, Emmanuel NOZAY, Marie-Madeleine PARENTEAU, Véronique PICHEREAU, Sébastien PERROTIN, Delphine RIPOCHE, Anne ROMÉ, Henri SAULGRAIN, Cédric TECHER, Nathalie TURCAS

**Excusés :** Monique CHANET (pouvoir à Laïd AOUDJ), Claire GAUDRON (pouvoir à Delphine RIPOCHE)

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pouvoirs accordés par les conseillers excusés</b></li><li>• <b>Approbation du compte-rendu précédent</b></li><li>• <b>Désignation du secrétaire de séance</b></li></ul> <p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b></p> <p><b>1) <u>BÂTIMENTS : Réhabilitation de la grange – Désignation des entreprises intervenantes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Suite à un premier appel d'offre jugé infructueux pour certains lots, la commune a lancé un second appel d'offre sous la forme d'une procédure simplifiée.</li><li>○ Les lots suivants restaient à pourvoir :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 1 : Démolition – Gros œuvre – Aménagements extérieurs</li><li>▪ 2 : Charpente – Couverture – Terrasse bois – Carrelage</li><li>▪ 4 : Cloisons sèches – Menuiseries intérieures – Plafonds suspendus</li><li>▪ 7 : Chauffage – Ventilation – Plomberie</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Monique CHANET à Laïd AOUDJ Claire GAUDRON à Delphine RIPOCHE</li><li>• Approuvé à l'unanimité</li><li>• Véronique PICHEREAU est désignée secrétaire de séance.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Lors du 1<sup>er</sup> appel d'offre, il a été décidé de rattacher les travaux de carrelage au lot 2.</li><li>• Le titulaire du lot 2 va devoir sous-traiter les travaux de carrelage.</li><li>• Adopté à l'unanimité</li></ul>

*Le Conseil Municipal doit délibérer pour désigner les entreprises retenues pour ces quatre lots.*

## **2) FINANCES : Exécution des dépenses d'investissement 2018 au préalable du vote du budget**

- Avant le vote du budget au mois d'avril, il n'est pas possible de régler des factures d'investissement en dehors des restes à réaliser de 2017 (crédits non consommés en 2017).
- Par délibération du conseil municipal, il est possible de payer les dépenses d'investissement avant le vote du budget à hauteur du quart des crédits ouverts aux budgets de l'année précédente.
- Afin de pouvoir régler les factures de début d'année, dont la facture de l'aménagement numérique mis à disposition de l'école privée, il est donc nécessaire de valider ce procédé en Conseil Municipal

- Proposition de permettre les règlements de l'opération n°95 (Equipements et divers) à hauteur de 5 000 €.
- Adopté à l'unanimité

## **3) FINANCES : Demande de subvention DETR pour l'aménagement des trottoirs rue Charles de Gaulle**

- La date limite de dépôt des dossiers pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 2018 a été fixée au 15/02/2018.
- Une des pièces requises au dossier est une délibération du Conseil Municipal qui adopte l'opération, fixe son coût (HT) et ses modalités de financement.
- Il est proposé de solliciter cette subvention au titre de l'aménagement des trottoirs rue Charles de Gaulle (environ 100 000 €). Ce projet figure parmi les opérations subventionnées en priorité et au taux le plus élevé (entre 35 et 45 % du montant HT).

*Le Conseil Municipal doit délibérer pour solliciter l'obtention de la DETR 2018 pour l'aménagement des trottoirs rue Charles de Gaulle.*

- Demande de subvention anticipée pour ces travaux qui se réaliseraient en 2019.
- Adopté à l'unanimité

## **3) PERSONNEL : Modification du dispositif du RIFSEEP**

- L'indemnité de régisseur est attribuée aux responsables des régies d'avances et de recettes (sommes payées ou encaissées directement en mairie).
- Agnès perçoit actuellement l'indemnité en tant que régisseur titulaire pour un montant de 330 € annuel.

- Adopté à l'unanimité

- Cette indemnité était cumulable avec le régime indemnitaire antérieur mais pas avec le RIFSEEP.
- Nous proposons donc de rajouter le montant de cette indemnité dans l'enveloppe de l'IFSE attribuée au groupe 2 de la filière administrative (Agnès seulement).

*Le Conseil Municipal doit délibérer pour modifier le dispositif du RIFSEEP applicable au 01/01/2018.*

### **Informations diverses :**

- FINANCES : Virement de crédits
  - Les crédits ouverts au chapitre 66 (intérêts d'emprunts) n'ont pas été suffisants.
  - Un virement de crédit depuis les dépenses imprévues de 3 850 € a été réalisé par voie d'arrêté.
- FINANCES : Fixation du tarif d'occupation du domaine public
  - Ce tarif doit être fixé pour l'installation du distributeur de baguettes.
  - Il a été fixé à 20€ par mois.
  - La convention démarre au 01/01/2018 et prendra fin dès l'installation d'un nouveau boulanger ou d'un dépôt de pain.
- SICTOM : Nouvelle collecte
  - Exposé en cours de séance par David
- VŒUX : Informations sur la cérémonie

- Certaines personnes n'ont pas reçu les calendriers.
- Marquage effaçable réalisé à titre indicatif.
- Bacs de dépôt qui s'ouvrent avec la carte de déchetterie pour un coût de 2€ en cas d'oubli.
- Facturation semestrielle
- Globalement les gens ont tendance à surestimer le volume de bac nécessaire.  
La 1<sup>e</sup> année, il est possible de changer de bac.
- La collecte des bacs jaunes se fait tous les 15 jours (semaines paires).
- Cérémonie des vœux qui s'articule avec le marché de producteurs.
- Des stands vont être montés (SICTOM, Espace Santé, Urbanisme, Voirie – Espaces verts, Grange, Vestiaires, ...)

- VŒUX du Président de la CCALS : vendredi 26/01 à 19h00 à Durtal (salle de l'Odysée)
  
- ASSEMBLÉES : Calendrier des conseils municipaux (toujours fixés à 20h30 avec un pot à 20h00 sauf exceptions)
  - ▀ 08/01 (pas de pot à 20h00)
  - ▀ 05/02
  - ▀ 19/03 (préparation du budget)
  - ▀ 09/04 (vote du budget)
  - ▀ 14/05
  - ▀ 04/06
  - ▀ 02/07
  - ▀ 10/09
  - ▀ 01/10
  - ▀ 05/11
  - ▀ 03/12

**Prochaines Réunions :**

- 15/01/2018 à 19h30 : Réunion d'Adjoints
- 05/02/2018 à 20h30 : Conseil Municipal (pot à 20h00)